

PROJET DIME

Réunion transnationale

12 et 13 mai 2016

Athènes, Grèce

Compte-Rendu



Jeudi 12 mai 2016

Matin : Gestion de projet et communication sur le site internet DIME

Présentation du nouveau partenaire Grec EDRA

Présentation des partenaires

Gestion de projet : il a été rappelé aux membres du consortium les exigences en matière de gestion de projet. L'INSUP a observé du retard dans la transmission des documents qui engendre un surcroît de travail pour l'équipe. Aussi, elle a tenu à rappeler les principes de la gestion de projet.

- Explication des trois niveaux de contrôle effectués par l'Europe.
- Présentation des fiches de temps : de nombreuses erreurs ont été relevées dans leur complétude. Il est nécessaire d'être attentif à bien compléter tous les items demandés (Date, nom, prénom et fonction du représentant légal).
- Recueil des fiches temps. La fiche temps est obligatoire et individuelle. Elle doit être transmise chaque mois par mail datée et signée par le représentant légal. A ce jour, aucune fiche temps n'a été transmise depuis décembre 2015.
- Rappel : les réunions transnationales et les réunions skype font parties de la gestion de projet. Chaque partenaire dispose d'un budget de 250 euros par mois pour ce travail.
- Répartition des jours de travail : explication de la répartition des jours de travail par partenaire et pour chaque production intellectuelle. Un point a également été fait sur la consommation des jours par partenaire pour la production O1.
- Rappel du schéma d'organisation du projet (Cf. en pièce jointe).
- Présentation de la nouvelle feuille gestion de projet. La gestion de projet comprend : les réunions skype, les réunions transnationales, les achats divers (livres, dictaphone, logiciel etc...), le temps passé par personne sur la gestion de projet (élaboration des feuilles temps, réunion d'équipe etc...). Après discussion, des modifications ont été apportées. Elle sera établie par structure mais il est nécessaire de mentionner le nom et prénom des personnes qui ont réalisé les tâches décrites. Cette feuille est à envoyer à l'INSUP tous les mois. Elle doit être datée et signée par le représentant légal.
- Rappel de la nécessité de renseigner la feuille d'émargement pour chaque entretien réalisé dans le cadre de la production intellectuelle O1.A1 et A2. Ces feuilles doivent être transmises à l'INSUP, le plus rapidement possible. Cette feuille doit être utilisée également dans le cadre des activités de dissémination qui sont obligatoires.
- Cofinancement : il est rappelé à chaque partenaire la nécessité de trouver des cofinancements pour pallier les dépenses supplémentaires liées aux déplacements pour les réunions transnationales et pour la conférence à mi-parcours qui se déroulera en Italie en février 2017. Le contenu et le lieu sont à déterminer.
- Réunion transnationale : demande du CIOFS de reporter la réunion transnationale de Huelva de septembre 2016.

Il a été acté

1. Respecter les délais et transmettre à l'INSUP tous les mois les fiches individuelles de temps datées et signées par le représentant légal (Cf. Pièce jointe)
2. Transmettre par mail, à l'INSUP, la feuille mensuelle gestion de projet depuis septembre 2015 (Cf. pièce jointe) datée et signée par le représentant légal
3. Organiser des activités de dissémination et remplir la feuille d'émergence prévue à cet effet (Cf. Pièce jointe)
4. Transmettre par mail, la feuille d'émergence (feuille de dissémination) pour les entretiens réalisés dans l'A1 et A2
5. Trouver des cofinancements notamment pour couvrir les frais supplémentaires liés à la venue des personnes extérieures pour la conférence à mi-parcours en février 2017 en Italie. Pour rappel, chaque partenaire doit amener 3 personnes qui ont une accointance avec la thématique de la migration (Institutionnels, décideurs politiques etc...). 200 euros par personne est prévue pour les « internationaux » et 100 euros pour les « nationaux » donc les italiens. Chaque partenaire s'est engagé à financer les frais supplémentaires pour les 3 personnes qu'ils amènent.
6. **Modification des dates de la réunion transnationale à Huelva : report aux 26 et 27 septembre 2016**

Communication projet DIME

- Site internet du projet : www.dime.eu. Le site internet a été présenté par l'INSUP à l'ensemble des partenaires qui ont approuvé son ergonomie et les informations qui y sont contenues. EDRA propose de transmettre à l'INSUP des articles sur la question migratoire en Grèce. La question des droits d'auteurs est posée. Selon les pays, la législation diffère. L'INSUP va se renseigner pour connaître la situation en France. Une nouvelle rubrique « Article » sera créée le cas échéant. Une discussion sur la nécessité d'un régulateur a été posée et sur les stratégies à suivre pour faire vivre le site internet. L'INSUP prendra conseil auprès de son technicien chargé de la conception et de l'alimentation du site des possibilités et restrictions techniques relatives à la création du forum
- Site internet des partenaires : l'INSUP rappelle qu'il a été acté lors de la réunion transnationale à Tarente en janvier 2016, que chaque partenaire s'engageait à communiquer sur le projet DIME sur son propre site internet. L'INSUP présente la communication qui est faite sur le projet sur son site internet. Il rappelle les règles de communication exigées par l'Europe (Logos du projet et ERASMUS + avec la phrase de communication accolée). Un tour de table a été effectué pour que chacun présente ses avancées dans ce domaine :
 - ✓ AIFRISS : ok
 - ✓ HUELVA : septembre 2016
 - ✓ JAEN ?
 - ✓ CIOFS : semaine du 16 mai 2016
 - ✓ EDRA : un lien a été mis sur le site d'EDRA
 - ✓ INSUP : ok

Il a été acté

1. Réfléchir sur les stratégies à déployer pour faire vivre le site et amener le plus grand nombre de personnes à s'exprimer (notamment les migrants). Elles seront discutées lors de la prochaine réunion skype
2. Créer sur son site internet, un espace de communication sur le projet conformément aux règles en vigueur et un lien vers le site DIME

3. L'INSUP doit informer les membres du consortium des possibilités et restrictions techniques liées à la création d'un forum
4. Désignation d'un modérateur.

Activités de dissémination

Colloque ESSEN : Le projet DIME a été présenté au colloque « Education, participation, intégration – Erasmus + ans refugees » suite à l'invitation lancée par l'Agence ERASMUS + France. Ce colloque a été organisé par l'Agence Erasmus + Allemagne et s'est tenu à ESSEN (Allemagne) les 19 et 20 avril 2016. AIFRISSS en la personne de Dominique MILLET a représenté le consortium.

- *Objectif* : En quoi les agences sont-elles impliquées et intéressées par la problématique des réfugiés ?
- *Organisation* :
 - ✓ Séance plénière : 7 ou 8 conférences avec des interventions de politiques et de chercheurs
 - ✓ Groupes de travail. AIFRISSS a participé au Workshop 2 : « Guidance and validation of non-formal and informal learning outcomes and competences »
 - ✓ Affiche format A1
 - ✓ Une brève description du projet a été transmise aux organisateurs.
- *Retour* : 297 participants représentant 24 états membres, dont 5 français (3 associations + 2 consultants). Les participants représentaient des projets ou des institutions. Nous avons fait partis des 12 projets présentés plus spécifiquement. De nombreux contacts ont été pris.
- *Suites* : Publication d'un catalogue de tous les projets sur la thématique (vérifier la date de dépôt 23 novembre 2015) + rencontre EPALE + séminaire en Slovénie sur les formations linguistiques.

EPALE : l'INSUP a été contacté par l'équipe EPALE pour l'informer de la tenue d'une semaine thématique sur les « apprenants migrants » et le solliciter pour rédiger un « article » qui sera diffusé sur la plateforme. L'INSUP a répondu positivement et a transmis un résumé du projet. Dominique Millet et Christophe Bergougnyan ont suivi les échanges durant cette semaine et est intervenu pour faire connaître le projet.

Après-midi : production intellectuelle O1

Phase O1.A1

- Présentation par l'INSUP de l'avancée du rapport 1 « Analyse des politiques d'accueil et d'inclusion des migrants ». Le rapport est en cours de rédaction. Seule la partie sur la législation manque. Il a été difficile d'effectuer la comparaison des données statistiques entre les différents pays, les années du recueil de ces données variant d'une analyse à l'autre. Aussi, l'INSUP s'est appuyé sur les statistiques fournies par Eurostats pour effectuer l'analyse comparative.
 - Tour de table pour faire le point sur la réalisation des entretiens :
 - ✓ France : ok
 - ✓ Italie : ok
 - ✓ Espagne : ok
 - ✓ Grèce : il manque les entretiens avec les élus (2) et les institutions (2)
- ⇒ L'université de Jaén a finalisé la correction des entretiens et les a transmis à l'université de Huelva pour analyse. Les résultats de la Grèce seront incorporés ultérieurement.

Il a été acté

1. L'analyse finalisée des entretiens par l'Université de Huelva est à rendre pour la fin du mois
2. L'INSUP finalisera le rapport pour la fin du mois de juin / début juillet

Phase O1.A2

- Tour de table pour connaître l'état d'avancement des travaux
 - ✓ Espagne : 3 entretiens auprès des experts ont été réalisés + identification des bonnes pratiques. La rencontre avec les responsables des organisations et la diffusion du questionnaire auprès de 10 structures reste à réaliser.
 - ✓ Italie : 3 entretiens auprès des experts ont été réalisés + identification des bonnes pratiques. La rencontre avec les responsables des organisations et la diffusion du questionnaire auprès de 10 structures reste à réaliser.
 - ✓ France : 2 entretiens auprès des experts ont été réalisés + identification des bonnes pratiques. L'INSUP souhaite approcher des experts canadiens qui mettent en œuvre des pratiques de formation innovantes. Des contacts ont été pris et en attente de réponse à ce jour. La rencontre avec les responsables des organisations et la diffusion du questionnaire auprès de 10 structures reste à réaliser.
 - ✓ Grèce : EDRA est à la recherche d'experts.

L'université de Huelva précise que le questionnaire a été testé et qu'il est nécessaire d'apporter des modifications.

- Discussion autour des bonnes pratiques repérées :
 - ✓ Répondre aux besoins de migrants : participatif
 - ✓ Adaptation au marché du travail
 - ✓ Formations mixtes
 - ✓ Offrir une formation certifiante
 - ✓ Se détacher des préjugés : pas de distinction hommes et femmes par rapport au type de qualification
 - ✓ Prendre en compte les compétences transverses
 - ✓ Gratifier économiquement les personnes qui s'inscrivent dans une démarche de qualification en lien avec l'emploi.

- Echanges et débats autour des catégories d'acteurs à interroger et de l'objectif de la phase. Au départ, il a été acté la nécessité de rencontrer 3 experts + 5 responsables d'organismes qui mettent en œuvre les bonnes pratiques identifiées par les experts + 5 migrants qui suivent la formation. Cependant, la question s'est posée de la pertinence de rencontrer les migrants sur les pratiques de formation à ce stade du projet compte tenu du faible nombre d'entretiens prévus. Des pistes ont été soulevées pour favoriser la parole des migrants : diffusion d'un questionnaire mais quid du nombre de migrants à enquêter et de la lourdeur de cette démarche dans les délais impartis. Des entretiens de groupe ont été proposés mais la distance géographique des organismes de formation qui mettent en place les bonnes pratiques de formation constitue un frein non négligeable.

Vendredi 13 mai 2016

Matin : Production intellectuelle O1 (Suite)

Présentation de Christophe Bergouignan, expert pédagogique du projet (Association CISE)

Reprise des échanges sur la production intellectuelle O1.A2

L'Université de Huelva propose d'interroger des formateurs à la place des migrants. En effet, l'objectif de la phase est d'identifier et d'analyser les bonnes pratiques de formation pour permettre au consortium de construire un référentiel de compétences et des modules de formation adaptés. Aussi, le consortium a décidé d'interroger des experts en la matière pour identifier les bonnes pratiques de formation. La réalisation des entretiens avec les responsables de structure de formation et les formateurs permet de comprendre comment concrètement ces pratiques sont mises en œuvre. Il ne s'agit plus ici d'identifier les pratiques de formation. L'avis du public bénéficiaire sera pris lors de la phase d'expérimentation.

Il a été acté

1. Réalisation d'entretien avec 3 experts. A l'issue de ces entretiens, 5 bonnes pratiques de formation et 5 organismes de formation qui mettent en œuvre ces pratiques en direction des migrants devront être identifiés
2. Réalisation d'entretiens auprès de 5 responsables de structures de formation. L'objectif est de comprendre comment la bonne pratique de formation est mise en œuvre concrètement. A l'issue de ces entretiens, les responsables interrogés doivent désigner des formateurs qui animent les formations avec ces bonnes pratiques.
3. Réalisation d'entretiens auprès de 5 formateurs
4. Envoi de questionnaires auprès des responsables de structures et formateurs interrogés. Le questionnaire a pour objectif de compléter les entretiens réalisés.

Reprise des échanges sur la production intellectuelle O1.A1

- Présentation par l'université de Huelva de la pré-analyse des entretiens réalisés et discussion autour des premiers résultats. Ces derniers sont significatifs, confirment le besoin de formation des migrants pour favoriser leur inclusion sociale et professionnelle et donnent déjà des premières pistes sur le contenu du référentiel de compétences et des modules de formation. Cette analyse sera complétée par les entretiens manquants de la Grèce et approfondie pour dégager des corrélations significatives dans les propos recueillis.

Intervention complémentaire de l'université de Jaén : il est nécessaire de faire une courte analyse des entretiens effectués par catégorie d'acteurs par partenaire (1 à 2 pages maximum).

Il a été acté

1. Produire un court résumé par catégorie des entretiens réalisés afin de compléter l'analyse effectuée par le logiciel ATLA.TI

Après-midi : Production intellectuelle O1 (suite)

Construction des grilles d'entretien et du questionnaire : L'Université de Huelva propose de transmettre, à l'ensemble des membres du consortium, les guides d'entretien (responsables d'organisation et formateurs) ainsi que le questionnaire. Ces derniers ont été construits à partir de lectures sur le sujet et seront alimentés par chaque partenaire au regard des analyses effectuées avec les experts.

La passation des questionnaires doit être effectuée après les entretiens.

Méthode d'analyse des entretiens O1.A2 :

- Pour les experts, un résumé de chaque entretien comprenant la liste des bonnes pratiques de formation est suffisante. Il sera envoyé à AIFRISS (INSUP en copie)
- Pour les responsables de structures de formation et les formateurs, les entretiens doivent être analysés selon la méthode proposée par Jaén et déjà utilisée dans la phase précédente. Il est indispensable d'utiliser le tableau par catégorie d'acteurs soit 1 tableau pour les responsables d'organisme de formation et 1 tableau pour les formateurs. Ces tableaux doivent être renvoyés à AIFRISS (INSUP en copie), en charge du rapport 2 « analyse des pratiques de formation existantes et identification des bonnes pratiques » qui en fera l'analyse.

Analyse des questionnaires : l'université de Huelva se propose d'analyser les questionnaires

Echéancier :

- ✓ Vendredi 20 mai : envoi du questionnaire + guides d'entretiens par l'université de Huelva
- ✓ Vendredi 03 juin : chaque partenaire renvoi le questionnaire avec ajouts de données recueillies auprès des experts. Il est nécessaire de justifier ces ajouts.
- ✓ Vendredi 10 juin : retour du questionnaire définitif par l'université de Huelva (avec les ajouts de chaque partenaire)
- ✓ Vendredi 01 juillet : Chaque partenaire doit renvoyer à AIFRISS les tableaux des entretiens réalisés et à l'Université de Huelva (Manuela Fernandez) les questionnaires remplis.
- ✓ Fin Août : remise du deuxième rapport par AIFRISS.